



# CLE / Comité de Rivière

## Elaboration du contrat de rivière Orb & Libron

24 Juin 2019



## Ordre du jour

---

- **Origines du Contrat de Rivière 4 Orb et Libron**
- **Cadre d'élaboration (XI<sup>ième</sup> programme de l'Agence de l'Eau)**
- **Planning d'élaboration**
- **Présentation du programme pressenti**

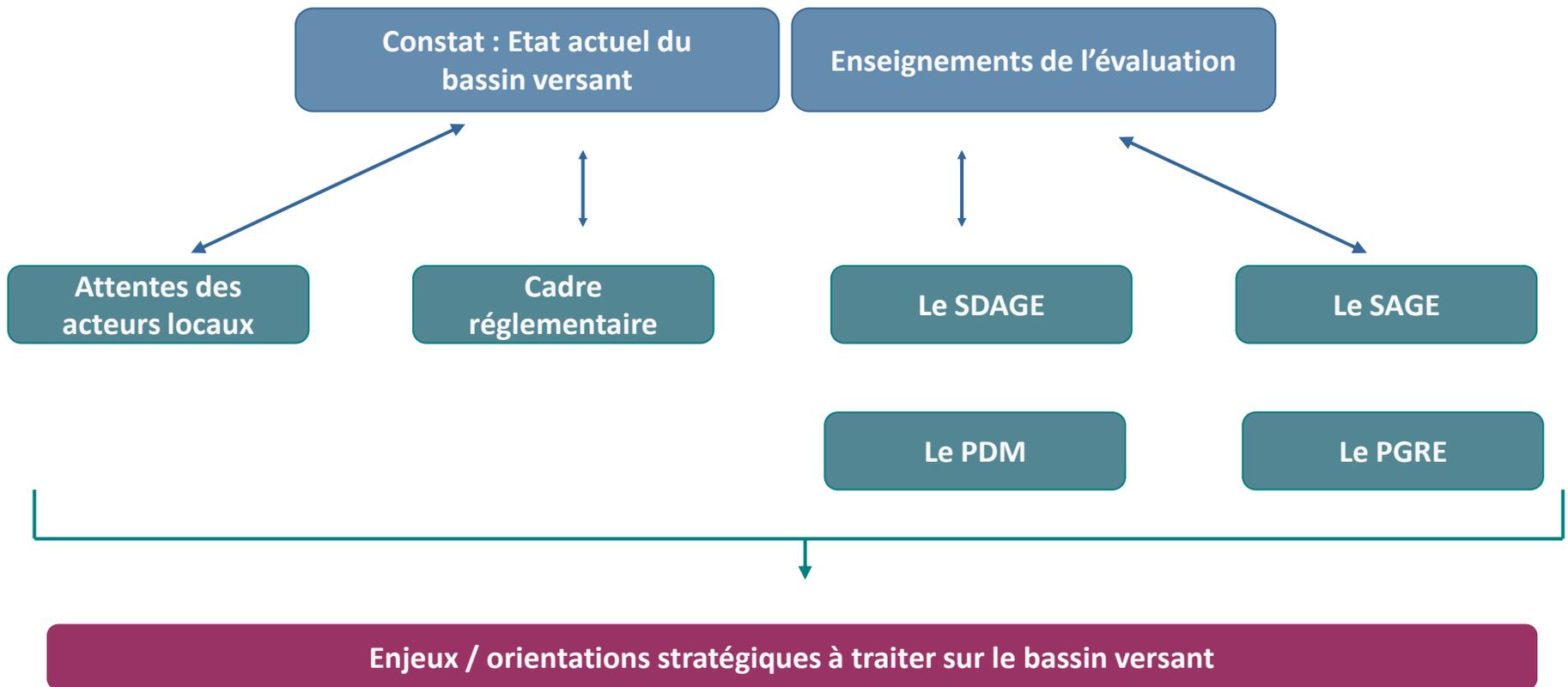


# Les origines du CR 4 Orb Libron

## Après un 3<sup>ème</sup> contrat de rivière (2011-2016) : les principales conclusions du bilan et de l'évaluation

- ▶ Un **constat positif** avec une bonne prise en compte des enjeux du territoire, un bon taux de réalisation (variable suivant les volets) malgré des difficultés (crues...)
- ▶ Des **réussites importantes** et **améliorations constatées** (assainissement, continuité, pratiques phytosanitaires, béals, qualité des baignades...)
- ▶ Certaines **thématiques restant à traiter / à poursuivre** (actions à engager sur ZH, hydromorphologie, rendements AEP, pesticides, vulnérabilité aux inondations...)
- ▶ Une **structure adaptée et compétente**, incontournable pour l'accompagnement des communes, dotée d'une **équipe impliquée, compétente et stable** ⇒ contexte favorable à la réalisation des projets
- ▶ **Une bonne concertation** : format et fréquence de réunions adaptés aux besoins
- ▶ Des **actions de communication de qualité** en cohérence avec les objectifs fixés

# Eléments de cadrage d'un futur programme d'actions



## Le cadre réglementaire

- ▶ **Gestion globale de l'eau** : objectifs de bon état de la DCE, LEMA, SDAGE (OF, PDM), GEMAPI...
- ▶ **Assainissement** : équipement et performance conformes (directive ERU), schémas / zonages d'assainissement (y compris pluvial), diagnostic et mise en conformité de l'ANC...
- ▶ **Pollutions par les pesticides** : réglementation « pesticides », démarches captages prioritaires (dispositif ZSCE)...
- ▶ **Gestion quantitative de la ressource** : rendement des réseaux AEP, respect des débits réservés, déclaration des prélèvements domestiques...
- ▶ **Continuité écologique** : classement des cours d'eau et ouvrages...
- ▶ **Gestion et entretien des cours d'eau** : compétence GEMAPI, responsabilités des propriétaires riverains...
- ▶ **Inondations** : PPRI, PCS obligatoires pour plusieurs communes, réglementation « digues »...



# Le SDAGE 2016-2021 et le SAGE

---

## ▶ Principaux enjeux identifiés pour le territoire :

- ▶ Nécessité d'actions de **résorption du déséquilibre quantitatif** (règles de partage de l'eau, économies, débits réservés...)
- ▶ Nécessité de mesures de **lutte contre les pollutions par les pesticides** (notamment vis-à-vis de la production d'eau potable)
- ▶ Maintien / amélioration des performances des systèmes de **collecte et traitement des eaux usées**
- ▶ Restauration de la **dynamique fluviale**, du **transport solide**, de la **continuité biologique**
- ▶ Préservation / restauration des **zones humides**



# Les résultats des ateliers

| Thématique            | Enjeu   | Nombre de voix | Répartition des voix |
|-----------------------|---|----------------|----------------------|
| Gestion quantitative  | Gestion quantitative de la ressource en eau - eau brute | 16             |                      |
| Qualité des eaux      | Utilisation des pesticides                              | 15             |                      |
| Inondations           | Gestion des inondations                                 | 15             |                      |
| Gestion quantitative  | Gestion quantitative de la ressource en eau - AEP       | 12             |                      |
| Animation             | Animation du territoire                                 | 12             |                      |
| Milieux / cours d'eau | Qualité physique des cours d'eau                        | 7              |                      |
| Qualité des eaux      | Assainissement  | 6              |                      |
| Milieux / cours d'eau | Continuité écologique                                   | 6              |                      |
| Milieux / cours d'eau | Gestion de la végétation de berge                       | 6              |                      |
| Milieux / cours d'eau | Gestion / préservation des zones humides                | 5              |                      |



# Les enjeux / orientations prioritaires pour le territoire

## ► **Préservation de la qualité des eaux**

- ⇒ **Pesticides** : réflexion à mener pour assurer la poursuite de ces actions importantes et s'inscrivant dans un temps long pour en mesurer les bénéfices
- ⇒ **Assainissement** : quelques points noirs identifiés + stratégie / priorisation pour la suite (schéma directeur d'assainissement sur le BV ?)  
*+ gestion des eaux pluviales, pollutions toxiques...*

## ► **Gestion quantitative de la ressource en eau** ⇒ En application du PGRE

- ⇒ **Eau brute** : finalisation des actions sur les béals (Jaur)
- ⇒ **Eau potable** : améliorer les rendements des réseaux au travers d'une vraie stratégie de gestion (plus au « coup par coup ») – Animation spécifique ?  
*+ observatoire de la ressource, étude relations karst / cours d'eau, économies d'eau...*

## ► **Préservation des cours d'eau et des milieux**

- ⇒ **Hydromorphologie, zones humides** : s'appuyer sur les actions / priorités identifiées dans les différentes études préalables pour mettre en œuvre des opérations concrètes
- ⇒ **Continuité** : finaliser les actions sur les ouvrages prioritaires (Pont G. Doumergue) puis définir une stratégie d'intervention sur les autres ouvrages (en profitant de la dynamique instaurée)

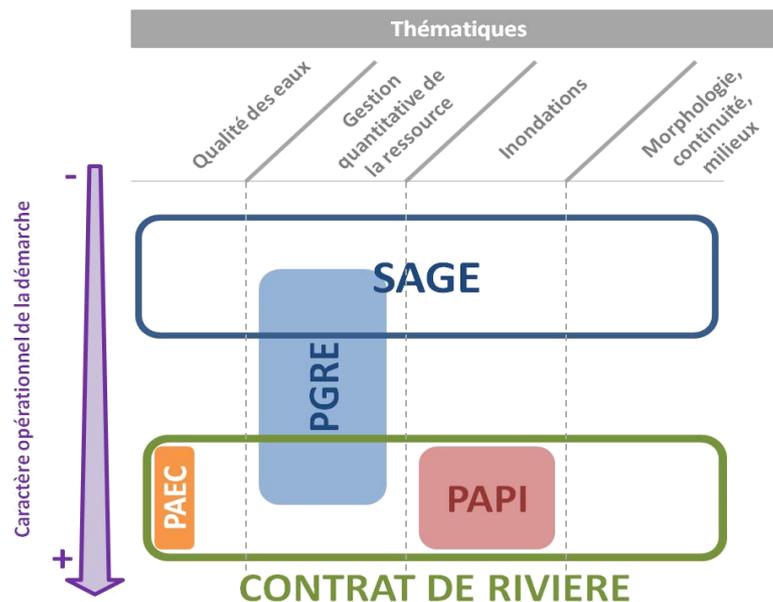
*+ gestion de la végétation de berge dans le cadre d'opérations plus globales (programme et DIG à venir)...*

- **Gestion du risque d'inondation et de submersion marine** : plusieurs axes = prévention / anticipation (mise en œuvre / actualisation des documents réglementaires), protection (réglementation « digues »), réduction de la vulnérabilité

# Quelle forme donner à un futur programme d'actions ?

## ➤ Plusieurs constats...

- ▶ **Evolution récente** sur la gouvernance (GEMAPI)
- ▶ Des **actions à engager / poursuivre**, dont certaines relèvent du **SDAGE / PDM**
- ▶ Plusieurs **démarches en cours / envisagées** mais **pas opérationnelles** ET **multithématiques**



## ➤ Utilité d'un nouveau contrat ? (contrat de rivière ou autre : à définir)

- ▶ **Sécuriser les financements** dans un contexte incertain,
- ▶ **Assurer une bonne visibilité** (à moyen terme) pour les acteurs du territoire (y compris les partenaires financiers)
- ▶ **Sécuriser la réalisation des actions dans le temps**
- ▶ **Asseoir la gouvernance** du territoire par l'EPTB au travers d'une démarche opérationnelle



# Cadre d'élaboration du Contrat de Rivière (XI<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau)



## 11<sup>ème</sup> programme « Sauvons l'eau » (2019-2024)

- ▶ Les **grands enjeux** : qualité / quantité de la ressource, biodiversité, changement climatique, soutien aux territoires ruraux
- ▶ Une **réduction de volume financier global d'aide (-13%)**
- ▶ **Principes de contractualisation** (contractualisation non systématique / non obligatoire pour subventions) :
  - ▶ Contrats avec engagements financiers / accords-cadres de partenariat
  - ▶ Plus-value nécessaire : « **gagnant – gagnant** »
  - ▶ Engagement sur des périodes plus courtes (**3 ans maximum**)
- ▶ Contrats de milieux recentrés sur **4 orientations** du 11<sup>ème</sup> Programme :
  - ▶ SDAGE-PDM,
  - ▶ adaptation au changement climatique,
  - ▶ gestion durable,
  - ▶ reconquête de la biodiversité et restauration du milieu marin.

## ▶ Objectifs et plus-values de la contractualisation

- ▶ Mise en œuvre du **SDAGE /PDM associé** (opérations structurantes nécessaires à l'atteinte du BE des masses d'eau)
- ▶ Mise en œuvre opérationnelle du **SAGE Orb-Libron**
- ▶ Mise en œuvre des **objectifs prioritaires du 11<sup>ème</sup> programme**
- ▶ Une **lisibilité réciproque** sur plusieurs années (planification et programmation financière)
- ▶ Faire émerger la **MO** nécessaire à la réalisation des actions
- ▶ Obtenir des **garanties d'accompagnement financier**
- ▶ Approche **bassin versant** avec **instances de concertation** (élaboration, suivi, évaluation)

# Les principes d'élaboration du contrat de milieu

- ▶ Une approche **ambitieuse, intégratrice** des enjeux de gestion de l'eau à l'**échelle du BV**, au-delà des seules obligations réglementaires
- ▶ Des **engagements fermes de l'Agence**, sur un projet opérationnel ⇔ **maturité** des projets à échéance 3 ans ⇔ garanties d'aide et de taux si respect du calendrier
- ▶ La **prise en compte de l'adaptation au changement climatique** (a minima 2 opérations d'une liste prédéfinie, dont au moins 1 de restauration hydromorpho ou de préservation/restauration de ZH)
- ▶ des engagements au titre du SDAGE/PDM 2015-2021 étendus à 2022
- ▶ l'intégration de **l'animation** nécessaire à la mise en œuvre du contrat
- ▶ des **indicateurs de suivi** (dont un tableau de bord financier) et **d'évaluation**
- ▶ une **évaluation de fin de contrat** à visée prospective (2023-2024)





# Planning d'élaboration



# Le calendrier de l'élaboration





# Présentation du contenu du programme d'actions



# Le projet de programme d'actions

---

- ▶ **Croisement des informations disponibles (PDM, opérations programmées antérieurement...)**
  - ▶ **Rencontres des principaux maîtres d'ouvrage (petit cycle et grand cycle)**
  - ▶ **Echanges avec l'Agence de l'Eau**
    - ▶ **Préservation de la qualité des eaux**
    - ▶ **Gestion quantitative de la ressource en eau**
    - ▶ **Préservation des cours d'eau et des milieux**
    - ▶ **Animation / mise en œuvre opérationnelle**
- 



## ▶ **Assainissement : 5 opérations - > 1 M d'€**

▶ **Etudes** : Schémas Directeurs Grand Orb et La Domitienne, Diagnostic de réseaux du SIVOM Orb et Vernazobres

▶ **Travaux** : Réhabilitation de réseaux Laurens, réhabilitation de réseaux Cazouls



▶ ***Des opérations maintenues pour mémoire car ou le prochain contrat*** : Station d'épuration de Lamalou, Schéma Directeur Assainissement Avants Monts, Stations d'épuration de Cazouls et de Camp Esprit



- ▶ **Gestion des eaux pluviales : 4 opérations - 31 M d'€**
  - ▶ **Etudes** : études opérationnelles préalables aux travaux (cf. ci-dessous)
  - ▶ **Travaux** : Programme de travaux de la CABM suite au SDA de Béziers, deux opérations (stockages prioritaires et stockage in situ pour un bassin versant test)
- ▶ *Des opérations maintenues pour mémoire car structurantes pour le territoire ou le prochain contrat*
  - Schéma Directeur Pluvial Avants Monts

# Préservation de la qualité de l'eau

## FOCUS sur la gestion du temps de pluie de la CABM

---

### Objectifs :

- ▶ Mise en conformité du réseau unitaire de Béziers /arrêté du 21 juillet 2015 ;
- ▶ Réduction des pollutions par temps de pluie ;
- ▶ Amélioration de la qualité générale des eaux des milieux récepteurs.

### Schéma Directeur d'Assainissement :

- ▶ 81 millions d'euros de travaux pour gérer le temps de pluie
  - ▶ Hiérarchisation des travaux /leur efficacité sur la réduction des pollutions : les deux bassins de stockage de priorité 1 et 2 permettent de résorber 66% de la pollution de temps de pluie.
- 



## FOCUS sur la gestion du temps de pluie de la CABM

### Deux actions intégrées au Contrat de Rivière 4 O&L :

- ▶ La réalisation du stockage nécessaire sur les deux bassins prioritaires. Etude de faisabilité engagée pour « fusionner » les deux ouvrages sur la STEP de Béziers (propriété CABM) : le coût des travaux est de 30 millions d'€.
- ▶ Une opération « pilote » pour réduire le volume à stocker sur un « petit » sous bassin versant en stockant au sein des canalisations. Coût projeté 1 million d'€.



## Préservation de la qualité de l'eau

### ▶ **Phytosanitaires : 3 opérations - 0,4 Md'€**

#### ▶ **Animation territoriale : 3 animateurs**

- ▶ captage de Puisserguier,
- ▶ captages Libron- Rieutord-Taurou
- ▶ échelle Bassin versant par l'EPTB Orb Libron



### ▶ **Pollutions toxiques : 2 opérations - 0,25 Md'€**

#### ▶ **Animation territoriale : 1 animateur sur la CABM**

- ▶ **Etude** : poursuite du suivi des toxiques et amélioration de la connaissance sur l'abattement en toxiques permis par les différentes filières de la STEP de Béziers



## ▶ Eau potable : 9 opérations – 2,7 Md'€

- ▶ **Etudes** : Schémas Directeurs Grand Orb, La Domitienne et SIVOM Orb et Vernazobres
- ▶ **Amélioration des connaissances** : mise en place de compteurs ou de télégestion (Avant-Monts, SI d'assainissement et d'eau de l'Orb et du Gravezon, SIAE du Jaur)
- ▶ **Travaux de réduction des fuites** : Saint Génies et Feeder du Syndicat Mare et Libron
- ▶ **Animation PGRE – Eau potable** : ½ EPT porté par l'EPTB O&L
- ▶ *Des opérations maintenues pour mémoire car structurantes pour le territoire ou le prochain contrat*
  - Schéma Directeur AEP Avants Monts, travaux Saint Pons, Le Bousquet d'Orb, travaux CABM inclus dans le Contrat de Nappe Astien

## ▶ Eau brute : 5 opérations – 0,3 Md'€

- ▶ **Amélioration des connaissances** : acquisition de matériel de jaugeage
  - ▶ **Travaux d'économie d'eau des béals** : Jaur, Vernazobres et haute vallée de l'Orb
  - ▶ **Animation PGRE – Eau brute et suivi des étiages** : 1 ETP porté par l'EPTB O&L
- ▶ *Des opérations maintenues pour mémoire car structurantes pour le territoire ou le prochain contrat*  
Travaux par BRL de réduction des fuites de la canalisation AEP en aval de Réals.



## Préservation des cours d'eau

- ▶ **Plan d'entretien des berges : 7 opérations – 2,3 M d'€**
  - ▶ **Travaux définis à l'échelle du BV** : CABM, Minervoies Caroux, Grand Orb, La Domitienne, Sud Hérault, Avant Monts
  - ▶ **Animation Mise en œuvre du programme** : 1 ETP porté par l'EPTB O&L
- ▶ **Hydromorphologie : 6 opérations – 0,8 M d'€**
  - ▶ **Travaux** : programme de restauration morphologique du Libron, Moyenne Vallée de l'Orb, Lirou et suppression des seuils piscicole à Saint Pons
  - ▶ **Etudes** : définition espace bon fonctionnement des cours d'eau, étude opérationnelle Poujol sur Orb
- ▶ ***La réalisation d'opération de restauration morphologique peut permettre à un maître d'ouvrage d'obtenir 30% d'aide de l'Agence sur l'entretien de la ripisylve***



# Préservation des cours d'eau

## ▶ Continuité : 4 opérations – 3,9 Md'€

- ▶ **Poursuite des travaux réalisés sur les seuils de l'Orb aval :**  
Seuil Pont Gaston Doumergue, Moulin Maynard et Moulin Neuf
- ▶ **Amélioration de la connaissance :** Définition des caractéristiques et des modalités d'un protocole de comptage des espèces migratrices sur l'Orb aval



## ▶ Zones humides : 1 opération – 0,15 M d'€

- ▶ **Animation Zones Humides – Continuité :** 1 ETP porté par l'EPTB O&L

# Adaptation au changement climatique

---

- ▶ **3 opérations – > 0,2 Md'€**
    - ▶ **Amélioration de la biodiversité via la plantation de haies**  
(principalement sur les aires d'alimentation des captages prioritaires)
    - ▶ **Optimisation des installations existantes d'eau potable et d'assainissement :**
      - ▶ Etude globale sur les valorisations envisageables sur la station d'épuration de Béziers
      - ▶ Etude pilote de l'impact de l'ensemble du service eau potable assainissement sur les Gaz à Effet de Serre, analyse des compensations potentielles et première mise en œuvre
- 



# Animation / mise en œuvre opérationnelle

- ▶ **10 animateurs sur le territoire – > 1,45 Md'€**
  - ▶ **8 portés par l'EPTB Orb Libron :**
    - ▶ Zones humides,
    - ▶ Travaux en rivières,
    - ▶ Eau potable,
    - ▶ Eau brute et étiage,
    - ▶ Pollutions diffuses,
    - ▶ Animation captages Libron-Murviel-Rieutort,
    - ▶ SAGE,
    - ▶ Contrat
  - ▶ **2 portés par les collectivités :**
    - ▶ Pollutions toxiques, CABM
    - ▶ Animation captage prioritaire Puisserguier



# Synthèse

- ▶ **53 opérations pour un montant estimé de > 43,3 millions d'€**

| 2020        | 2021         | 2022        |
|-------------|--------------|-------------|
| 6 307 725 € | 35 489 122 € | 1 534 122 € |

- ▶ **Programme à finaliser (montant des opérations, calendrier, plan de financement)**
- ▶ **Fiches d'action par opérations et note de présentation à rédiger (juillet)**
- ▶ **Nouvelle CLE en septembre pour validation du programme**

